



Questions aux archivistes !

Synthèse des réponses

Entre 19 février et le 15 mars 2018, un questionnaire sur les métiers des archivistes hospitaliers a été adressé aux membres de la section AES.

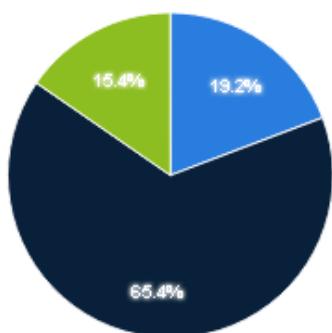
Au total 26 personnes ont répondu, soit environ 50% par rapport au nombre total d'adhérent à la section.

Plusieurs thématiques ont été abordées : le statut, le périmètre d'action, le réseau (AAF, Archives Départementales) et le devenir.

1- Le statut de l'archiviste :

1- Sur quelle catégorie êtes-vous?

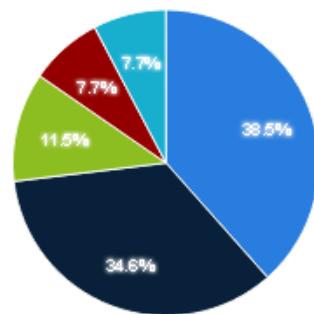
[Chart options »](#)



A	5
B	17
C	4

2- A quelle direction êtes-vous rattachée ?

[Chart options »](#)



Administrative	10
Médico-administrative	9
Logistique	3
Technique	2
Autre	2

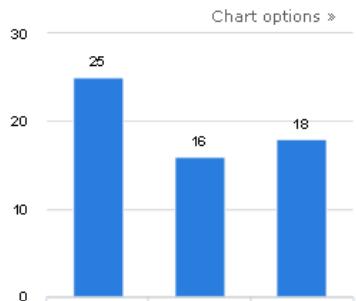
Majoritairement les archivistes hospitaliers sont de catégorie B, rattachés à la direction administrative ou médico-administrative.

2- Le périmètre d'action

Un seul archiviste a en charge uniquement les archives administratives, tous les autres ont la responsabilité des dossiers patients.

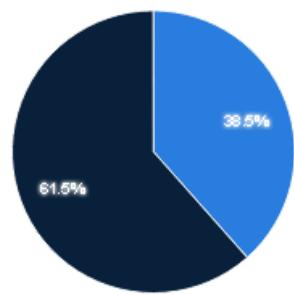
54% des répondants gèrent les trois catégories d'archives.

1- De quel(s) type(s) d'archives êtes-vous en charge ? Nouveau champ "cases à cocher"



2- Vous occupez-vous de la communication du dossier médical au patient ?

Chart options »

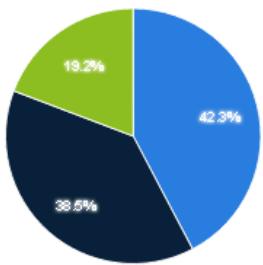


Oui	10
Non	16

La gestion de la communication du dossier médical au patient est partagée. Seuls 38% en ont la charge.

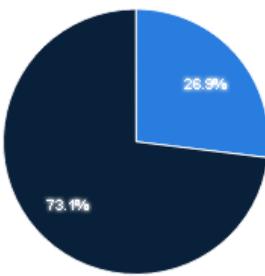
3- Faites-vous parti(e) du comité de pilotage du Dossier Patient (sous-commission de la CME)?

[Chart options »](#)



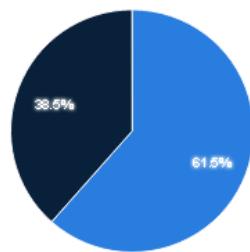
4- Etes-vous associé(e) au DPI ?

[Chart options »](#)



5- Participez-vous à un groupe de travail sur le Dossier Patient Papier?

[Chart options »](#)



L'archiviste n'est pas majoritairement associé au volet informatique du dossier patient, ni dans les groupes de travail de son établissement :

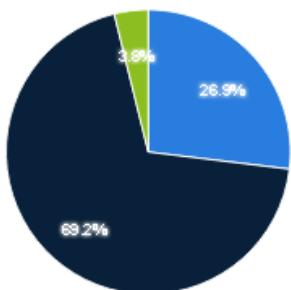
- 73% ne sont pas impliqués dans le DPI
- 38% ne sont pas impliqués dans le dossier patient papier
- Réponses « autre » :
 - o Pour 2, le comité de pilotage n'existe pas
 - o L'archiviste appartient à la commission du Dossier Patient ou sous commission de l'information médicale
 - o Intervention en tant que personne ressource suivant les besoins

3- Le réseau :

AAF :

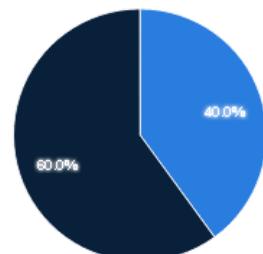
1- Sur quel statut êtes-vous adhérent(e) AAF ?

[Chart options »](#)



2- Si vous êtes adhérent(e) « membre actif », est-ce que votre établissement est informé de vos actions pour l'association ?

[Chart options »](#)

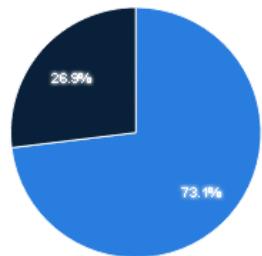


69% des répondants sont des membres actifs de l'AAF. Seul 1 personne ne cotise pas à l'AAF.

Majortairement(60%), les membres qui paient leur cotisation personnellement n'informent pas leur établissement de leur appartenance à une association en lien avec leur profession.

3- Vous sentez-vous intégré(e) à la section AES ?

[Chart options »](#)



73% se sentent intégrés à la section Archivistes des Etablissements de Santé.

Oui	19
Non	7

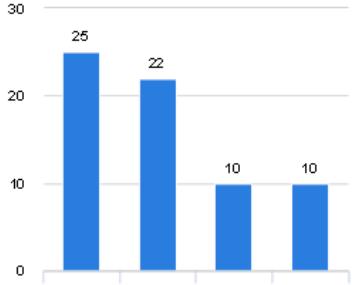
Les attentes par rapport à la section :

- 45% : partage/conseils/ échange/pratiques
- 17% : le réseau/membres
- 14% : les retours d'expériences
- 10% : la veille réglementaire
- A la marge :
 - o Membres actifs – pas uniquement le bureau
 - o Faire vivre l'espace Internet de la section (TG en partage, synthèse des mailings)

Archives Départementales :

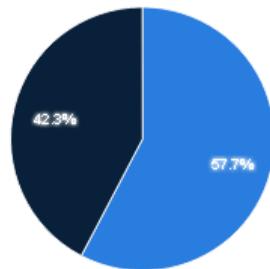
1- Quel est votre lien avec les Archives Départementales :

[Chart options »](#)



2- Depuis votre prise de poste, avez-vous eu une inspection des Archives Départementales ?

[Chart options »](#)



Oui	15
Non	11

Le lien le plus fort avec les archives départementales est le lien réglementaire : 96%.

84% des archivistes font appel à leur référent aux archives départementales pour des questions ou conseils spécifiques, délais de conservation, ...

58% des archivistes ayant répondu, ont déjà eu une inspection des archives départementales.

4- Le devenir :

A la question « Comment voyez-vous votre avenir en tant qu'archiviste dans votre institution ? », les archivistes ont répondu :

- Gestionnaire de données / relais papier-DPI : 31%
- Difficile / incertain : 15%
- Plein d'espoir sur la compréhension des archives par rapport à la masse de travail : 15%
- Archiviste de GHT : 12%
- Disparition du métier : 8%
- Archiviste de conseils : 8%

A la question « Quel serait selon vous le positionnement idéal de l'archiviste au sein de votre institution ? », les archivistes ont répondu :

- Rattachement/collaboration au DIM/SI pour un travail sur le DPI et la mise en place d'un SAE : 23%
- Rattachement direct au Directeur Général : 12%
- Positionnement transversal : 8%
- Archiviste de GHT : 8%
- Rattachement Direction logistique / moyens opérationnels : 8%